

le jeudi 6 janvier 2005

13 h 15

Prière.

Le premier ministre annonce à l'Assemblée le décès de Louis J. Robichaud, ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick.

L'hon. M. Lord salue l'apport qu'a amené à la province M. Robichaud (1925-2005), député provincial libéral (Kent) de 1952 à 1971, chef du Parti libéral du Nouveau-Brunswick de 1958 à 1971, premier ministre de la province de 1960 à 1970 et sénateur du Canada de 1973 à 2000.

Le premier ministre signale que, à titre de premier Acadien élu à la tête de la province, M. Robichaud a instauré le programme Chances égales pour tous, qui a modernisé les services publics de même que la structure du gouvernement provincial et des administrations locales, a vu à l'adoption unanime de la première *Loi sur les langues officielles* et a réorganisé l'enseignement postsecondaire, en fondant l'Université de Moncton ainsi qu'en présidant à l'expansion de l'Université du Nouveau-Brunswick et au transfert à Fredericton de St. Thomas University. Au nom des parlementaires, le premier ministre adresse ses condoléances à la famille, aux amis et aux ex-collègues endeuillés de Louis Robichaud.

La Chambre observe une minute de silence à la mémoire de l'ex-premier ministre.

M. S. Graham, chef de l'opposition, et M^{me} Weir, députée du Nouveau Parti démocratique, se joignent au premier ministre Lord à cet égard.

Sur autorisation de la Chambre et sur la motion de l'hon. M. Green, appuyé par le premier ministre, il est résolu que la Chambre, à la levée de la séance, s'ajourne au mardi 18 janvier 2005.

La séance est levée à 13 h 32.